

M. BLACK (Cumberland): Si j'interprète bien les paroles du ministre, on ne s'attend pas...

M. L'ORATEUR: Je regrette de ne pouvoir permettre qu'un débat s'engage sur cette question.

M. BLACK (Cumberland): Je désire obtenir des éclaircissements sur ce que vient de dire le ministre. Je veux savoir si l'on prévoit qu'une minoterie sera aménagée à cet endroit. Il y a plus de cinq ans que le gouvernement provincial en a fait la proposition et que le ministre est saisi de la question. S'attend-on...

M. L'ORATEUR: A l'ordre!

M. BLACK (Cumberland) ...que cette fabrique de farine et de provende sera aménagée?

M. L'ORATEUR: Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais je dois lui rappeler que la Chambre ne siège pas en comité. Je ne puis permettre un débat sur cette question.

M. BLACK (Cumberland): Je crois que le ministre serait disposé à me répondre.

M. G. K. FRASER (Peterborough-Ouest): Le 25 mai, je prononçais, de la colline du Parlement, un discours radiophonique, dont je désire citer quelques lignes, car il y est question de l'exposé budgétaire. Je disais donc:

Le ministre des Finances doit présenter son exposé budgétaire à la Chambre des communes d'ici deux semaines. Pour ma part, je pense que le ministre des Finances présentera deux budgets. L'un de ces budgets, dira-t-il, aurait été adopté si l'on s'était entendu à la conférence fédérale-provinciale; ce budget aurait permis l'abaissement des impôts sur le revenu. L'autre budget est celui qui sera accepté et n'accusera aucune diminution au chapitre des impôts sur le revenu.

Si j'ai dit que les impôts sur le revenu ne seraient pas abaissés, bien que le ministre des Finances (M. Ilsley) et d'autres ministres et membres du parti libéral aient affirmé, au cours de la campagne électorale de 1945 et depuis, qu'ils le seraient, c'est que nous ne constatons, comme membres du Parlement, aucun effort sérieux de la part du Gouvernement pour réduire le gaspillage et les dépenses excessives. Il n'est même pas nécessaire d'être membre du Parlement pour le constater. Le citoyen moyen ne connaît que trop bien la situation. Je sais et la population canadienne sait que chacun des ministres devrait faire le nettoyage de son propre ministère. Dans certains cas, il faudrait faire des fumigations. Il y a des souillards par où s'écoule l'argent des contribuables; les ministres savent très bien qu'on se livre à des dépenses excessives et qu'on gaspille beaucoup. A moins qu'on ne mette fin aussitôt à cet état de choses, il est

[L'hon. M. Chevrier.]

peu probable que les contribuables canadiens voient leurs impôts diminuer, même en 1947, en dépit des prévisions budgétaires.

J'ai mentionné la conférence fédérale-provinciale dans mon discours radiophonique du 25 mai. La faillite de cette conférence a servi de prétexte au Gouvernement pour ne pas abaisser l'impôt sur le revenu. Bon nombre de gens sont d'avis que le Gouvernement ne désirait pas conclure un accord, qu'il voulait se voir en mesure d'attribuer cette absence de réduction à une cause quelconque, au lieu d'assumer cette responsabilité comme il conviendrait. Le Gouvernement ayant créé cette situation, il lui incombe de la faire disparaître. Elle n'aurait jamais dû surgir.

Le budget ne renferme rien de nature à stimuler la population canadienne. Les anciens combattants n'ont pas été favorisés le moins, bien qu'avant les élections de 1945 on ait prétendu que le Canada serait une terre d'abondance après la guerre. A son retour au Canada, l'ancien combattant a constaté qu'il n'en était pas ainsi. Il est sans doute vrai que le ministère des Affaires des anciens combattants a procuré certains avantages aux ex-militaires, mais il ne leur a pas trouvé de foyers. Je lisais dans le *Star* de Montréal, hier ou la journée précédente, que 250 épouses de soldats rentrent en Angleterre parce qu'elles ne peuvent supporter l'état de choses existant au Canada, où il leur faut vivre dans une seule pièce et, dans bien des cas, sans chambre de bain ni autres commodités. Le Gouvernement n'a donné que peu de directives aux anciens combattants. Dans quelques cas, il a fourni certains conseils, mais en bien d'autres, il les a plutôt induits en erreur. L'ouvrier industriel ne sait à quoi s'attendre. Le cultivateur ignore ce que l'avenir lui réserve. L'industriel ne peut arrêter aucun projet, car il se demande quelles mesures le Gouvernement prendra demain. En réalité, le Gouvernement paralyse l'industrie, ainsi que l'ont affirmé, au cours du débat, plusieurs autres orateurs.

M. GLADSTONE: L'honorable député juge donc le Canada dans une situation désespérée?

M. FRASER: Scus le présent Gouvernement.

L'hon. M. MACKENZIE: L'honorable député n'est pas sérieux.

M. FRASER: Rien de plus sérieux. Le Gouvernement n'a pas su montrer la voie. Une saine administration lui aurait permis de réduire les impôts. Un peu de prévoyance de la part des membres du cabinet,—que j'envisage en ce moment,—aurait permis à l'ancien combattant de trouver un logement. Au